



Première demande parents d'enfants français

Par logisticien2025

Bonjour

J'ai déposé un dossier de régularisation parents d'enfants français depuis en Mai 2023 , j'ai pas reçu le numéro étranger pour connecter sur mon espace client ANEF, après en octobre 2023 j'ai saisi tribunal administratif, et en même temps j'ai redéposé le même dossier sur l'ANEF, j'ai reçu 5 attestation de prolongation d'instruction dont la dernière expire le 29/01/2025 n'a pas été renouvelé jusqu'à aujourd'hui, et la carte n'est pas encore prête , j'ai plus de 2 ans de preuve d'entretien et de l'éducation de mon enfant. J'ai fait plusieurs relances en préfecture mais aucune réponse.

Ma question est ce que je pourrais saisir le tribunal administratif en référé (soit liberté ou injonction ou les 2 en même temps) pour obliger la préfecture de prendre une décision dans mon dossier et si possible ordonner la préfecture de me donner le titre de séjour. Et que j'ai déjà un recours au tribunal administratif depuis octobre 2023 , ils ont pas encore fixé une audience (c'est moi qui l'a déposer au tribunal)

Et merci d'avance